



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 25 avril 2024 au 9 mai 2025

Ralentissement de la croissance et pressions financières accrues selon le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé ses prévisions de croissance pour l'Afrique subsaharienne en 2025, à 3,8 %, contre 4,2 % au mois d'octobre 2024. Cette révision intervient dans un contexte mondial marqué par une incertitude persistante, conséquence notamment de la guerre commerciale initiée par les Etats-Unis et de la suspension de l'aide bilatérale américaine. Si l'impact direct de ces tensions commerciales sur le continent devrait rester limité, la baisse des prix des matières premières qu'elle a entraîné pourrait en revanche emporter des conséquences importantes, en particulier pour les économies fortement dépendantes des exportations d'hydrocarbures, comme l'Angola ou le Nigeria.

D'après les dernières « Perspectives de l'économie mondiale » (WEO 2025), les dynamiques de croissance en Afrique australe sont très hétérogènes d'un pays à l'autre (cf. tableau ci-dessous), certaines économies affichant des perspectives encourageantes, tandis que d'autres peinent à retrouver une trajectoire de croissance stable.

Le FMI souligne par ailleurs la préoccupation majeure que représente désormais le besoin de financement externe pour de nombreux pays de la région. La montée de l'aversion au risque parmi les investisseurs internationaux a en effet entraîné une hausse significative des coûts d'emprunt, rendant l'accès aux capitaux plus difficile. Dans ce contexte tendu, le Fonds réaffirme son engagement à soutenir les pays les plus vulnérables, en leur offrant des financements à faible coût et en les accompagnant dans la mise en œuvre de leurs réformes budgétaires et structurelles. L'objectif est de renforcer leur résilience face aux chocs externes et de favoriser une croissance inclusive, durable et mieux répartie.

Pays	Croissance du PIB (%) pour 2025
Afrique du Sud	1,0 %
Zambie	6,2 %
Zimbabwe	6,0 %
Angola	2,4 %
Botswana	-0,4 %
Namibie	3,8 %
Malawi	3,5 %
Mozambique	2,5 %
Lesotho	1,5 %
Eswatini	5,1 %

Sommaire :

Afrique Australe

- La Zambie et le Zimbabwe recherchent des nouveaux investisseurs pour le projet de barrage de Batoka Gorge (*TechCentral*)

Afrique du Sud

- La production manufacturière reste en recul, mais le climat des affaires montre des signes d'amélioration (*StatsSA & S&P*)
- Réduction continue des prix du carburant en Afrique du Sud
- L'Afrique du Sud réforme ses droits de douanes dans deux secteurs stratégiques (*Engineering News*)
- Lancement de la phase II de l'opération Vulindlela (*Engineering News*)
- Le ministre du commerce sud-africain Parks Tau annonce que la participation au fonds BEE de transformation ne sera pas obligatoire pour les entreprises (*Engineering News*)

Angola

- Les envois de fonds vers l'étranger chutent de 43 % pour atteindre 246,6 millions d'USD en 2024
- Deux banques commerciales privées sanctionnées par la Banque centrale
- Vera Daves reconnaît que des problèmes de liquidité sont à l'origine de retards de paiement de l'Etat

Botswana

- Investissement européen annoncé de 200 M USD dans une mine de nickel au Botswana (*Mmegi Online*)

Mozambique

- Le FMI annonce l'interruption du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) 2022-2025
- Le Mozambique affecté par la décision du *Department of Government Efficiency (DOGE)* des États-Unis de dissoudre la *Millennium Challenge Corporation (MCC)*
- NESRA dévoile son document stratégique sur le gaz visant à anticiper le déclin de l'approvisionnement venant du Mozambique (*NERSA Summary of Gas Strategy Report 2025*)

Zambie

- Le FMI salue les progrès réalisés par la Zambie dans le cadre du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC)
- L'inflation reste stable au mois d'avril, à 16,5% sur un an (*ZamStats*)
- La Zambie approuve un projet de 270 M USD pour une ligne de transmission électrique reliant la CopperBelt zambienne et congolaise (*Engineering news, Africa mining Union*)

Afrique Australe

La Zambie et le Zimbabwe recherchent des nouveaux investisseurs pour le projet de barrage de Batoka Gorge (TechCentral)

Les autorités zambiennes et zimbabwéennes ont relancé la recherche de financements pour le projet hydroélectrique de Batoka Gorge (2,4 GW), estimé à 5 Mds USD. Porté par la Zambezi River Authority (ZRA), ce projet binational vise à sécuriser l'approvisionnement électrique des deux pays, alors que les faibles apports du barrage de Kariba, affecté par les sécheresses récurrentes liées à El Niño, compromettent la stabilité du réseau. Le site retenu est situé à proximité des chutes Victoria (UNESCO).

Initialement confié en 2019 à un consortium General Electric – PowerChina, le contrat a été annulé en 2023 par la Zambie pour irrégularités. Les deux pays comptent sélectionner de nouveaux partenaires d'ici septembre 2025. Une levée de fonds est engagée sur 12 à 18 mois, avec la possibilité de recourir à des financements climat. Le projet est par ailleurs adossé à des études de faisabilité technique, environnementale et économique en cours.

La viabilité du projet reste toutefois conditionnée à la soutenabilité de la dette des deux pays (21 Mds USD de dette extérieure pour le Zimbabwe ; restructuration en cours pour la Zambie) et à la disponibilité hydrique. Parmi les scénarios étudiés figure le transfert de 16 Md m³/an depuis le fleuve Congo, bien que cette option soulève d'importants défis techniques et environnementaux.

Pour rappel, les deux pays souffrent d'une crise énergétique grave marquée par des coupures de courant atteignant jusqu'à 24 heures par jour en Zambie et 18 heures en moyenne au Zimbabwe. Ces délestages électriques sont liés à la sécheresse qui impacte la production électrique des deux pays qui est principalement dépendante de l'hydroélectricité.

Afrique du Sud

La production manufacturière reste en recul, mais le climat des affaires montre des signes d'amélioration (StatsSA & S&P)

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsSA), la production manufacturière sud-africaine a reculé de 0,8 % sur un an au mois de mars. Il s'agit du huitième mois consécutif de contraction, une situation plus défavorable qu'anticipé, les observateurs ayant tablé sur une hausse de 0,8 %. Les plus fortes contributions négatives proviennent des secteurs des produits pétroliers, chimiques, en caoutchouc et plastiques (-2,5 %, soit -0,5 point de pourcentage), ainsi que des machines électriques (-12,2 %, soit -0,3 point).

En parallèle, l'indice PMI composite S&P Global pour l'Afrique du Sud est remonté à 50,0 en avril, après 48,3 en mars, atteignant pour la première fois depuis novembre 2024 le seuil neutre séparant expansion et contraction. Pour mémoire, cet indicateur mesure la confiance globale du secteur privé — couvrant les secteurs minier, manufacturier, des services, de la construction et du commerce — sur la base d'enquêtes menées auprès d'un panel d'entreprises. Cette légère amélioration des conditions économiques s'est traduite par un retour modeste de la croissance dans la production, les nouvelles commandes et l'emploi. Les commandes ont progressé pour la première fois en cinq mois, portées par une hausse des volumes de commandes clients et des campagnes marketing efficaces, malgré une demande encore pénalisée par l'incertitude économique. Les chaînes d'approvisionnement ont également montré des signes d'amélioration : les délais de livraison se sont réduits pour la première fois depuis juin 2023, grâce à une diminution de la congestion au port de Durban. Cela a permis une reprise modérée des achats, les entreprises cherchant à reconstituer leurs stocks.

Réduction continue des prix du carburant en Afrique du Sud

Les consommateurs sud-africains verront une nouvelle baisse des prix du carburant à partir de ce mercredi, marquant le troisième mois consécutif de réduction. Le prix de l'essence (93 et 95 octane) diminuera de 22 centimes par litre, tandis que le diesel enregistrera une baisse de 42 centimes par litre. Cette évolution est principalement due à la chute du prix du baril de Brent, qui est passé de 71,04 à 66,40 dollars. Une nouvelle baisse de 21 centimes par litre est attendue pour le mois de juin, dans un contexte de baisse continue du prix du Brent. Ces ajustements devraient soutenir le processus de désinflation et contribuer à une baisse continue de l'indice des prix à la consommation (CPI) dans les mois à venir.

L'Afrique du Sud réforme ses droits de douanes dans deux secteurs stratégiques (*Engineering News*)

L'Afrique du Sud a récemment annoncé deux mesures tarifaires : l'imposition de droits de douane sur l'acier laminé à chaud importé de Chine à hauteur de 13% à partir du 1er mai, et la révision de 82 codes tarifaires portant sur les importations de matériaux et composants présents dans les chaînes de valeur des éoliennes, des panneaux solaires et des batteries de stockage. Concernant l'imposition de droits de douane sur l'acier laminé à chaud chinois, cette décision est motivée par les déboires d'Arcelor Mittal South Africa (AMSA) dont les deux aciéries traversent une période critique en grande partie due aux importations à bas coût d'acier chinois. Malgré des aides publiques totalisant près de 200M EUR depuis un an, l'avenir des deux aciéries n'est sécurisé que jusqu'à août 2025.

Cette mesure, qui vient s'ajouter aux droits antidumping provisoires de 52,81% sur certaines importations d'acier structurel chinois, rejoint les demandes d'AMSA qui souffre de l'augmentation des exportations d'acier chinois liée à la crise du secteur immobilier en Chine, ce qui pousse les aciéries chinoises à exporter leur sur-production en cassant les prix. Pour rappel, l'impact de cette fermeture serait catastrophique pour l'Afrique du Sud avec

la suppression de 3 500 emplois directs et jusqu'à 80 000 emplois sur la chaîne de valeur.

Dans un second dossier, la Commission sud-africaine du commerce international (ITAC) a lancé un processus de réexamen de 82 codes tarifaires concernant les composants et matériaux utilisés dans les chaînes de valeur des énergies renouvelables et du stockage. Cette révision, publiée dans le Journal officiel en date du 17 avril, ouvre une période de consultation publique de quatre semaines.

L'ITAC propose notamment d'augmenter les droits de douane sur ces produits si une capacité de production locale existe, de supprimer ou ajuster certains régimes de ristournes douanières, notamment celui en vigueur exonérant les modules solaires importés principalement de Chine et d'instaurer de nouvelles exigences de contenu local. L'objectif est de favoriser la production locale d'équipements solaires, d'éoliennes et de batteries de stockage alors que la filière locale se concentre actuellement sur l'assemblage.

Lancement de la phase II de l'opération Vulindlela (*Engineering News*)

Le gouvernement sud-africain vient d'approuver la Phase II de l'Opération Vulindlela, lancée en 2020 par la Présidence sud-africaine et le Trésor national, une initiative stratégique visant à lever les principaux obstacles structurels à la croissance économique du pays. Trois nouvelles priorités de réforme ont été ajoutées, élargissant le champ d'action du programme à sept domaines clés.

Les nouvelles réformes intégreront désormais la gouvernance locale, en réponse à une dégradation généralisée des performances institutionnelles, financières et administratives, particulièrement marquée dans les grandes métropoles. La transformation spatiale, visant à corriger l'héritage géographique de l'apartheid en favorisant la densification urbaine et l'intégration spatiale pour réduire les coûts de transport et connecter les populations aux pôles économiques. L'infrastructure numérique publique, afin de moderniser les

capacités de l'État et d'élargir l'inclusion économique par des solutions digitales. Ces réformes viendront s'ajouter aux efforts en cours dans les secteurs de l'électricité, de la logistique, de l'eau et des visas, entamés lors de la Phase I.

Selon le président Ramaphosa, 91% des réformes ont été mises en œuvre ou engagées, débloquant plus de 25 Mds EUR d'investissements. Quelques succès ont pu être notés durant la Phase I tels que la réduction significative du délestage électrique, qui avait atteint son pic en 2022-2023, malgré une croissance économique très morose (0,6 % en 2024 et 0,7% en 2023).

L'objectif de cette deuxième phase est désormais de porter la croissance du PIB réel à 3,5 % d'ici 2029 même si de nombreux défis restent présent en particulier dans le secteur de la distribution d'électricité, la gestion de l'eau, la mauvaise santé financière des municipalités et le plan d'investissement dans les infrastructures. Ces priorités devraient être reflétées dans le prochain budget, prévu pour le 21 mai.

Le ministre du commerce sud-africain Parks Tau annonce que la participation au fonds BEE de transformation ne sera pas obligatoire pour les entreprises (Engineering News)

Le ministre sud-africain du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence, Parks Tau, a affirmé que le nouveau Fonds de Transformation de 100 Mds ZAR (environ 5 Mds EUR) ne s'accompagnera d'aucune nouvelle obligation pour les entreprises. Ce fonds vise à améliorer l'impact des dépenses consacrées à l'autonomisation économique des populations historiquement défavorisées (Black Economic Empowerment), en consolidant les efforts de développement des fournisseurs et des entreprises déjà menés par le secteur privé.

Cette annonce a rassuré la communauté d'affaires qui s'était inquiétée à la suite des commentaires du ministre en janvier dernier où il proposait de mettre en place une nouvelle taxe sur les profits des entreprises de 3% pour financer ce fonds.

Selon ce dernier, les entreprises qui ne respecteraient pas les règles se verraient infliger des amendes et seraient exclues des marchés publics. Les entreprises multinationales devaient réserver à la « transformation » jusqu'à 25 % de la valeur de leurs intérêts en Afrique du Sud.

Le ministre est donc revenu sur ces propos en insistant sur le caractère volontaire du fonds, précisant que les entreprises ayant déjà des programmes efficaces ne seront pas contraintes d'y participer. Il a appelé à une collaboration entre l'État et le secteur privé, reconnaissant que de nombreuses initiatives actuelles manquent d'impact ou ne sont pas alignées sur les activités principales des entreprises.

Le fonds, actuellement en phase de consultation publique jusqu'au 28 mai, agrègera les contributions volontaires des entreprises cotées à la Bourse de Johannesburg, des entreprises publiques, des groupes non cotés et des multinationales via leurs programmes d'équivalence en capital. Le gouvernement estime qu'environ 1 Md EUR pourrait être mobilisé sur une période de cinq ans en priorité à destination des zones les plus pauvres et PME détenus par des entrepreneurs noirs.

Pour garantir la gouvernance et la transparence, un véhicule juridique spécifique (SPV) sera mis en place, dirigé par un conseil d'administration indépendant et une équipe exécutive. Ce mécanisme est destiné à renforcer l'efficacité et éviter les risques de corruption, une préoccupation majeure soulevée par certains acteurs économiques.

Angola

Les envois de fonds vers l'étranger chutent de 43 % pour atteindre 246,6 millions d'USD en 2024

Les étrangers vivant en Angola ont transféré environ 246,6 MUSD de fonds à l'étranger en 2024, un montant en baisse de 43% par rapport à 2023 (436,5 M USD).

Il s'agit de la deuxième année consécutive de diminution, après les 1 039,1 millions USD enregistrés en 2022.

Cette baisse se justifie par la forte dépréciation du kwanza en 2023 et en 2024, ainsi que par la taxe de 2,5% instaurée récemment sur les particuliers et du resserrement de la disponibilité du change.

A l'inverse, l'Angola a reçu 14 M USD de la diaspora. Ce montant, en augmentation de 16% sur un an, est le montant le plus élevé enregistré par la banque centrale depuis 2014.

Deux banques commerciales privées sanctionnées par la Banque centrale

Les banques Yetu et BCI ont été sanctionnées par la Banque centrale angolaise pour la violation de leurs obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Elles devront respectivement payer une pénalité de 1 Md AOA (1 M USD) et de 330 M AOA (330 000 USD) à la BNA.

Le responsable de la banque Yetu a par ailleurs été condamné à une amende de 100 M AOA (100 000 USD) pour non-respect du Code de Conduite des marchés interbancaires.

Vera Daves reconnaît que des problèmes de liquidité sont à l'origine de retards de paiement de l'Etat

En marge des réunions de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, la ministre des finances angolaise a admis qu'un problème de liquidité était à l'origine de retards de paiement aux entreprises ayant des contrats avec l'État, mais a assuré, sans toutefois donner de calendrier précis, que la situation serait régularisée. Des retards de paiement sont enregistrés depuis octobre 2024, et plusieurs entreprises prestataires de services sont au bord de l'effondrement. La ministre encourage les entreprises, dont certaines travaillent quasi exclusivement avec l'Etat, à diversifier leur clientèle, à direction du secteur privé ou de l'étranger. La ministre a souligné que l'Etat continuerait à honorer ses engagements et essaierait toujours de « faire plus avec

moins ». Pour rappel, le service de la dette absorbe la moitié des dépenses de l'Etat.

Botswana

Investissement européen annoncé de 200 M USD dans une mine de nickel au Botswana (*Mmegi Online*)

Le groupe d'investissement européen NIU Invest, dirigé par l'autrichien Cevdet Caner, a annoncé un plan d'investissement de 200 M USD pour relancer la mine de Phoenix, une ancienne exploitation de nickel située dans le nord-est du Botswana. En 2023, NIU a acquis la mine de Phoenix pour 15 M USD après une longue période de mise en liquidation de Tati Nickel, l'ancienne société propriétaire de Phoenix. Phoenix était placée en maintenance depuis 2003, et Tati Nickel en liquidation depuis 2016.

Le projet devrait comprendre 50 M USD d'investissement au cours des 18 premiers mois pour atteindre une production stable, suivis de 150 M USD jusqu'en 2035 pour maintenir et développer l'infrastructure. Le groupe estime que la mine redevenue opérationnelle aura une durée de vie de 10 ans, générant 4,2 Mds USD de chiffre d'affaires et 3 Mds USD de contribution au PIB botswanais. Les volumes prévisionnels de production annuelle sont de 170 000 tonnes de nickel, 100 000 tonnes de cuivre et 7 000 tonnes de cobalt.

Cette relance pourrait générer jusqu'à 3 000 emplois directs et indirects au cours de la prochaine décennie. Pour rappel, le nickel est un composant de l'acier inoxydable utilisé notamment dans les infrastructures, présent dans les batteries électriques et dans des alliages spéciaux utilisés dans l'aéronautique. Le cuivre et le cobalt sont utilisés principalement dans les batteries électriques.

Mozambique

Le FMI annonce l'interruption du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) 2022-2025

Le 18 avril, le FMI a publié un communiqué annonçant l'interruption du programme FEC en cours depuis le deuxième semestre de l'année 2022, et devait s'achever le 8 mai 2025. Cette annonce fait suite à la mission du FMI qui s'est tenue du 19 février au 4 mars dernier, dans le cadre des 5^{ème} et 6^{ème} revues du programme. Le communiqué du FMI indique que « les autorités mozambicaines et le Fonds sont parvenus à un accord pour ne pas poursuivre ces deux examens restants » et précise qu'« afin de mieux aligner le soutien du FMI avec les priorités et la vision du nouveau gouvernement, les autorités mozambicaines ont demandé l'ouverture de discussions en vue d'un nouveau programme avec le FMI, dont les discussions commenceront prochainement ».

Dans un communiqué du 5 mars, l'institution relevait déjà les importants dérapages budgétaires qui s'étaient produits en 2024, indiquait qu'une consolidation budgétaire serait nécessaire en 2025 et formulait trois recommandations : (i) la rationalisation des dépenses de personnel pour permettre la réalisation des transferts sociaux ainsi que des investissements en infrastructures ; (ii) la réduction des exonérations fiscales ; (iii) et une meilleure gestion de la dette publique, via notamment la réduction des arriérés de paiement.

La masse salariale du secteur public constitue un point de tension d'autant plus saillant entre les autorités mozambicaines et le FMI que sa dégradation est contemporaine du FEC : dans son Flash note du 3 avril, la Standard Bank relevait qu'en raison de la réforme de la grille des salaires du 2^{ème} semestre 2022 (quelques mois après le début du programme FMI), les dépenses de personnel du secteur public ont augmenté de 50,9% entre 2021 et 2024 (210 Mds MZN contre 139,2 Mds précédemment) ; tandis que dans le même

temps, la dette domestique augmentait de 79%.

La rupture anticipée du FEC signifie que le Mozambique n'aura finalement perçu que 330 MUSD depuis 2022, soit 70% seulement des 457 MUSD initialement prévus dans le programme.

Alors que la Ministre des Finances du Mozambique était à Washington du 21 au 26 avril dernier pour les réunions de printemps du FMI et de la BM, aucune information n'a pour l'instant filtré sur l'état des négociations d'un nouveau programme.

Le Mozambique affecté par la décision du Department of Government Efficiency (DOGE) des États-Unis de dissoudre la Millennium Challenge Corporation (MCC)

Le DOGE a annoncé mettre fin aux programmes MCC, dans le cadre plus global de la stratégie de l'administration Trump de réduction des dépenses fédérales. Cette décision affectera particulièrement le Mozambique, dans la mesure où la MCC et le gouvernement mozambicain avaient lancé en septembre 2023 le programme Compact II, d'un montant de 537,7 millions de dollars américains (dont 37,5 millions issus d'une contribution du gouvernement mozambicain). Ce programme « Compact » (le second du genre en faveur du Mozambique après celui qui s'était terminé en 2013) visait à financer sous forme de dons un programme d'actions à réaliser en 2026 et 2027 pour améliorer la productivité, augmenter les recettes publiques et réduire la pauvreté dans la province de Zambezia au centre du Mozambique. Le programme était structuré en trois volets : le Projet pour les moyens de subsistance côtiers et la résilience climatique (CLCR) ; le Projet de connectivité et de transport rural (CTR), avec notamment la construction d'un très grand pont traversant le Zambèze ; et le Projet de promotion de la réforme et de l'investissement dans l'agriculture (PRIA).

Cet arrêt abrupt du programme intervient quelques jours seulement après l'annonce de l'interruption du programme FEC du FMI – qui entraîne notamment le non versement des 120 MUSD qui restaient à décaisser des 457 MUSD prévus dans ce

programme – et alors que l'appui budgétaire de la Banque Mondiale (500 MUSD sur trois ans - 2022/2025, dont seulement 300 MUSD ont finalement été versés) ne reprendrait, vraisemblablement, au mieux, que fin 2025.

NESRA dévoile son document stratégique sur le gaz visant à anticiper le déclin de l'approvisionnement venant du Mozambique (*NERSA Summary of Gas Strategy Report 2025*)

Le régulateur sud-africain de l'énergie (NERSA) a publié fin avril une stratégie nationale visant à structurer le développement du gaz naturel en tant qu'énergie de transition, complémentaire aux renouvelables et à l'hydrogène. Ce document intervient dans un contexte de déclin annoncé des importations depuis le Mozambique, vitales pour l'industrie sud-africaine (champs de Pande/Temane), d'ici 2028, et d'une filière domestique encore peu développée. Il s'inscrit dans les objectifs de décarbonation fixés par le National Development Plan (NDP 2030) et la contribution nationale déterminée (CDN) de l'Afrique du Sud.

La stratégie se décline en trois phases : (1) création d'un cadre réglementaire favorable et diversification des sources d'approvisionnement (notamment via le gaz non liquéfié), (2) développement de la production domestique et intégration de gaz à faible intensité carbone, (3) décarbonation progressive des secteurs difficiles à électrifier (industrie, transports). Le développement d'infrastructures portuaires (Coega, terminal GNL à Richards Bay, Saldanha), l'extension du réseau de pipelines, la conversion de centrales thermiques au gaz, et l'alignement avec le Gas Master Plan figurent parmi les priorités opérationnelles.

La NERSA appelle à l'adoption rapide des textes législatifs clés (Gas Amendment Bill, Upstream Petroleum Resources Act), à une coopération accrue avec les pays voisins (Mozambique, Namibie, Angola), et prévoit l'implémentation d'incitations fiscales pour faciliter la soutenabilité financière de projets de biogaz, biométhane et hydrogène vert. Si la stratégie est globalement saluée par le

secteur, certains industriels (IGUA-SA) regrettent une attention insuffisante portée au développement des ressources gazières locales (bassin de l'Orange), jugées stratégiques à moyen terme.

Zambie

Le FMI salue les progrès réalisés par la Zambie dans le cadre du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC)

A l'issue d'une mission en Zambie dans le cadre de la cinquième revue du programme du FMI octroyé en août 2022, le directeur général adjoint du Fonds, Nigel Clarke, a salué les performances du pays, les qualifiant de « remarquables ». Sauf surprise, une nouvelle tranche de 139 M DTS (environ 190 MUSD) devrait ainsi être débloquée en juin lors de la réunion du Conseil d'administration du FMI. Nigel Clarke a rappelé que le Fonds se tenait prêt à continuer de soutenir le pays à l'issue du programme existant, via l'extension de celui-ci ou la négociation d'un nouveau programme, tout en précisant que la décision en revenait aux autorités zambiennes. Bien que les autorités locales ne se soient pas encore prononcées sur une éventuelle prolongation du programme, les relations entre le FMI et les responsables budgétaires zambiens restent ainsi solides.

L'inflation reste stable au mois d'avril, à 16,5% sur un an (*ZamStats*)

Selon l'agence nationale de statistiques (*ZamStats*), l'inflation a atteint 16,5 % sur un an en avril, soit un niveau identique à celui enregistré au mois de mars. Cette stabilité s'explique par une légère baisse de l'inflation des produits alimentaires (de 18,9 % à 18,7 % en g.a.), compensée par une légère hausse de l'inflation des produits non alimentaires (13,4 %, contre 13,2 % en mars). Les denrées alimentaires demeurent le principal moteur de l'inflation, contribuant à hauteur de 11 points de pourcentage à la hausse des prix. Les analystes anticipent le maintien du taux directeur (14,5%) lors de la prochaine réunion du Comité de politique monétaire prévue en mai, avant un possible début de baisse à partir du mois d'août.

La Zambie approuve un projet de 270 M USD pour une ligne de transmission électrique reliant la CopperBelt zambienne et congolaise (*Engineering news, Africa mining Union*)

Le régulateur zambien de l'énergie - l'Energy Regulation Board (ERB) - a approuvé début mai la construction d'une ligne de transmission haute tension de 200 km reliant la province au nord-ouest de la Zambie à Kolwezi, en République démocratique du Congo (RDC). Ce projet transfrontalier, estimé à 270 M USD, vise à renforcer les infrastructures de transport d'électricité dans une zone à forte concentration minière très énergivore.

La nouvelle interconnexion permettra de relier directement la mine Sentinel (First Quantum Minerals) à une sous-station située côté congolais, via un partenariat avec la société privée **Enterprise Power DRC**, active dans le négoce d'électricité. Elle s'inscrit dans un contexte de contraintes sur le réseau zambien, fragilisé par une baisse prolongée de la production hydroélectrique due à la sécheresse. Le projet entend ainsi faciliter les échanges transfrontaliers d'électricité et améliorer la fiabilité de l'approvisionnement énergétique pour les opérateurs miniers. Selon le régulateur, ce projet constitue un jalon important dans l'intégration régionale du marché électrique et répond à l'objectif du gouvernement d'attirer davantage d'investissements privés dans les infrastructures énergétiques.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo
jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr